

Rapport de Gestion

Exercice 2015

Chers actionnaires

La Tunisie a vécu une année 2015 très difficile marquée par des attentats terroristes ayant sapé les efforts de ranimer le secteur touristique et des mouvements sociaux freinant l'activité en général et les investissements en particulier.

Au cours de cet exercice, le périmètre de consolidation de notre groupe s'est élargi pour refléter notre montée dans le capital de TUNISIE FACTORING et surtout l'achat de notre nouvelle filiale ALIOS présente dans le leasing dans 9 pays d'Afrique Subsaharienne.

Ces deux opérations se sont traduites par une très forte augmentation de notre total de bilan qui passe de 991,8 millions DT à 1,7 milliard de DT mais n'ont pas encore substantiellement impacté notre compte d'exploitation parce que l'intégration d'ALIOS n'a été effective qu'à compter du dernier trimestre 2015 et qu'elle s'est accompagnée d'opérations non récurrentes d'assainissement et de provisionnement.

X

X X

Le résultat net consolidé de notre groupe s'élève en 2015 à 14,2 millions DT contre 14,6 millions DT en 2014 soit un léger repli de 2,6%.

En Tunisie, notre branche du leasing a enregistré une robuste croissance de la production (+ 21% des approbations ; + 6% des mises en force) mais le coût du risque a fortement augmenté passant de 0,22% de nos encours en 2014 à 0,56% en 2015 ramenant la contribution nette de la branche au résultat du groupe à 3,5 millions DT contre 5,7 millions DT en 2014 soit un repli de 39%.

En Algérie, les ajustements introduits par les pouvoirs publics en réponse à la chute brutale du prix du pétrole ont freiné les importations faisant stagner tout le secteur du leasing. Notre filiale a enregistré une légère baisse (- 2%) de sa production mais ses approbations ont fortement augmenté (+ 24%) surtout en fin d'année ce qui augure d'une meilleure année 2016. Le coût du risque reste quasiment inchangé à 0,26% des encours, mais les charges d'exploitation ont fortement progressé (+ 16%) parallèlement à l'extension du réseau, ce qui se traduit par une baisse du résultat d'exploitation et de la contribution au résultat du groupe qui s'établit à 3,6 millions DT contre 4,6 millions DT en 2014 soit un repli de 26%.

De son côté le factoring a enregistré en 2015 une forte augmentation de la demande en début d'année qui s'est traduite par plus d'un doublement des nouveaux contrats signés (189 millions DT contre 81 millions DT) mais les achats effectifs ont quasiment stagné à 403 millions DT suite au retournement de la conjoncture après les attentats. Néanmoins, le chiffre d'affaires a progressé de 9,7% à 13,1 millions DT grâce à un meilleur pricing et a une légère augmentation de 2,3% des encours financés. De leur côté, les charges d'exploitation ont progressé de 10% et le coût du risque s'est sensiblement amélioré passant de 0,71% des encours à 0,49%. De ce fait, la contribution de la

INDICATEURS DE PERFORMANCE DE TUNISIE LEASING S.A

Chiffres (en MD)	2012	2013	2014	2015
Mises en force	275,3	303,6	295,0	312,7
Créances sur la clientèle	507	555	565,7	597,6
Taux des créances classées	6,51%	6,10%	6,33%	6,24%
Taux de couverture des créances classées	75,22%	79,74%	78,09%	80,19%
Capitaux propres avant affectation	99	123,3	126,7	127,6
Revenus du Leasing	44,1	47,0	51,9	55,2
Résultats Nets	11,5	9,3	11,7	9,5

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les prévisions 2016 du groupe sont bâties sur la base des hypothèses suivantes

- Pour le **Leasing en Tunisie**, nous prévoyons une production en hausse de 8% par rapport à 2015 et un coût du risque de 0,5% de nos encours
- Pour le **Leasing en Algérie**, nous prévoyons une progression de 22% de la production et un coût du risque de 0,6% des encours
- Pour le **Leasing en Afrique Subsaharienne**, nous visons une augmentation de 14 % de la production et un coût du risque de 1,5% des encours
- Pour le **Factoring**, nous visons une progression de 14 % du chiffre d'affaires acheté et un coût du risque à 0,5% des encours de financement.
- Pour la **Location Longue Durée**, nous tablons sur une augmentation de 4,3% du parc des véhicules loués et une augmentation des revenus de 5,7%

PRISES DE PARTICIPATION OU ALIENATIONS

L'exercice 2015 a enregistré principalement les opérations suivantes

- La libération de 12 500 actions de la société « Amen Finance Company », souscrites en 2012 pour un montant de 1 250 000 DT
- La libération de 7 003 actions du Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) « Tuninvest Croissance » souscrites en 2013 pour un montant de 700 300 DT
- La consolidation de notre participation dans « Tunisie Factoring » qui passe de 56,98% à 93,34% par l'acquisition de 363 634 actions pour un montant de 6 989 046 DT
- La prise de participation au capital de la société « TLG FINANCE », par l'acquisition de 587 442 actions pour un montant de 13 286 982 DT « TLG FINANCE » est un véhicule spécial créé dans le cadre de la prise de contrôle du groupe « ALIOS FINANCE »
- La cession de 1 432 actions « Tunisie Valeurs » pour un montant de 148 817 DT

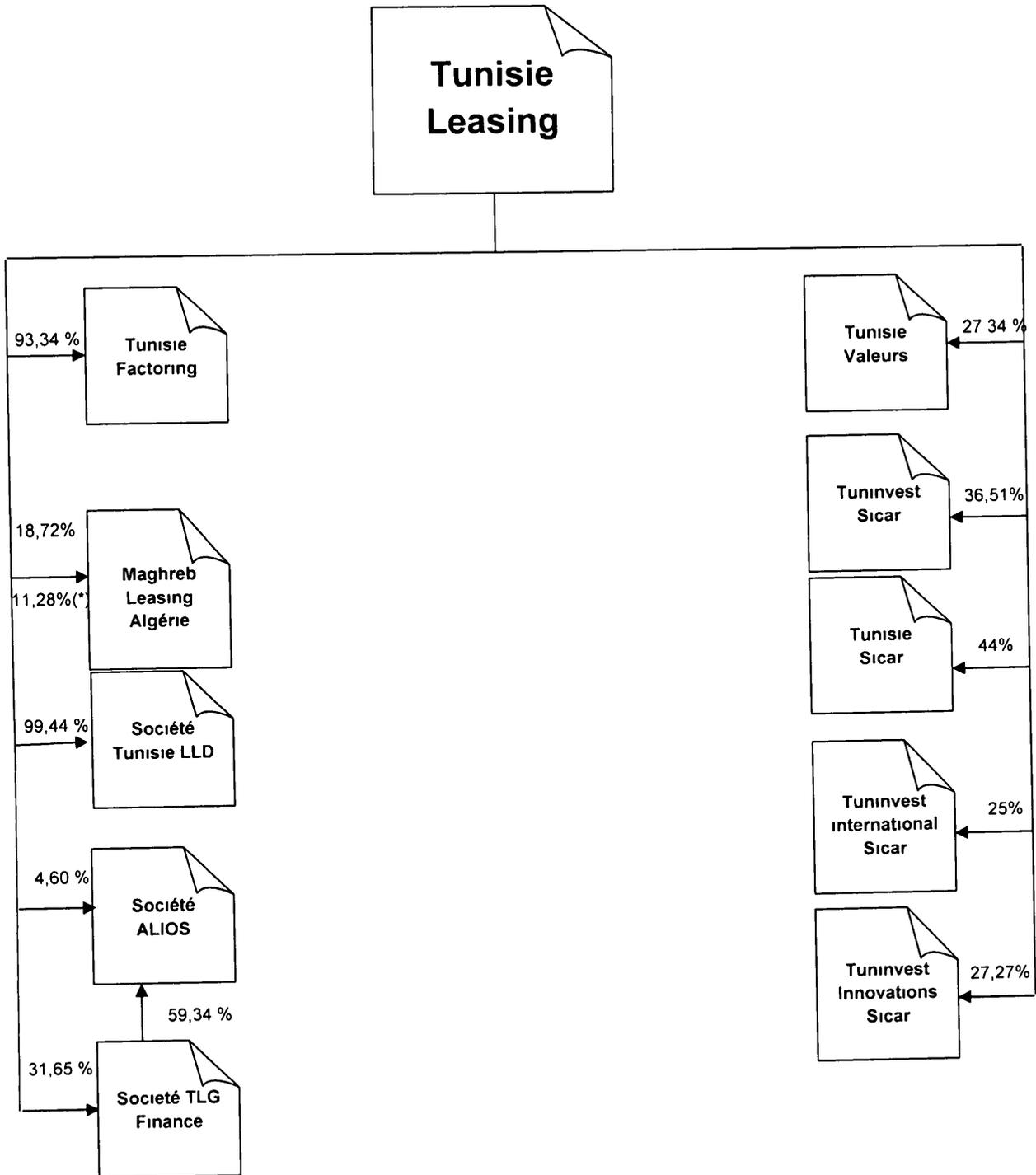
Les Principaux Indicateurs Financiers des Sociétés du Groupe au 31 Décembre 2015

(Exprimés en DT)

Dénomination	Activité	%détenu *	Total Bilan	Capitaux Propres	Résultat Net
<u>TLG LEASING-FACTORING-LLD</u>			1 704 852 723	303 406 847	14 187 916
Imm TLG Centre urbain nord, avenue Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajène					
<u>LES METIERS DE BASE</u>					
Tunisie Leasing Imm TLG Centre urbain nord, avenue Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajène	Leasing	100,00%	694 592 385	127 610 888	9 499 371
Maghreb Leasing Algérie 31, Avenue Mohamed Belkacem El Madania , Alger	Leasing	30,00%	242 279 339	98 165 756	11 880 899
Tunisie Factoring Imm TLG Centre urbain nord, avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène	Affacturage	93,34%	118 212 853	21 267 655	2 043 453
Tunisie LLD Imm TLG Yasmine Tower, 1082 Tunis Mahrajène	Location de longue durée	99,44%	23 980 668	6 274 960	1 620 250
TLG Finance 20 Rue des Petits Hotels 75010 PARIS	Gestion de portefeuille	31,65%	41 208 822	41 109 911	-68 715
ALIOS	Leasing Crédit LLD	23,38%	667 381 457	84 966 699	549 521
<u>LES PARTICIPATIONS STRATEGIQUES</u>					
Tunisie Valeurs Imm INTEGRA Centre urbain nord, 1082 Tunis Mahrajène	Intermédiation en bourse	27,34%	48 070 119	22 557 411	3 723 600
Tuninvest Sicar Imm INTEGRA Centre urbain nord, ,1082 Tunis Mahrajène	Capital risque	36,51%	8 929 692	5 746 858	(736 222)
Tunisie Sicar Imm INTEGRA Centre urbain nord, ,1082 Tunis Mahrajène	Capital risque	44,00%	3 314 509	1 588 845	(589 687)
Tuninvest International Sicar Imm INTEGRA Centre urbain nord, 1082 Tunis Mahrajène	Capital risque	25,00%	1 925 559	1 094 892	(2 010 326)
Tuninvest Innovation Sicar Imm INTEGRA Centre urbain nord, 1082 Tunis Mahrajène	Capital risque	27,27%	5 708 650	5 698 945	1 687 461

*Compte tenu des effets des participations Indirectes

**PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 Décembre 2015**



(*) A Travers des contrats de portage

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Présentation de Tunisie Leasing

Dénomination Tunisie Leasing

Forme juridique Société Anonyme

Nationalité Tunisienne

Siège social Centre Urbain Nord, Avenue Hédi KARRAY, 1082 Tunis Mahrajène

Téléphone 70 132 000

Fax 71 232 020

E-mail mailbox@tunisieleasing.com.tn

Date de constitution 8 octobre 1984

Durée · 99 ans

Registre du commerce · B134091997

Matricule fiscal 031440 S/A/M/000

Capital social 45 000 000 dinars tunisiens

Exercice social Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

Objet social Activité de crédit bail mobilier et immobilier

Régime fiscal Droit commun

Conditions d'accès aux assemblées

Les actionnaires sont admis aux assemblées sur simple présentation d'une pièce d'identité. Les actionnaires qui le souhaitent peuvent se faire représenter aux assemblées par une autre personne munie d'un mandat spécial à cet effet

Répartition du capital et des droits de vote

La répartition du capital et des droits de vote au 30 avril 2016 se présentent comme suit

- GROUPE AMEN	53,22 %
- HORCHANI FINANCE	9,98 %
- STUSID BANK	8,14 %
- Actionnaires Etrangers	4,34 %
- Public	24,32 %

Organes d'Administration et de Direction

La société est administrée par un conseil composé de membres élus par l'assemblée générale ordinaire conformément à la loi et les statuts

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ACTUEL

M Ahmed ABDELKEFI	Président
M Fethi MESTIRI ***	Directeur Général
AMEN BANK	Représentée par M Mehrez RIAHI *
ASSURANCES COMAR	Représentée par M. Lotfi BEN HAJ KACEM **
STUSID BANK	Représentée par M Khaled TAKTAK ***
PARENIN	Représentée par M Mohamed El Fadhel KHALIL ****
P G I	Représentée par M Karim BEN YEDDER ***/****
M Jalel E HENCHIRI **	
M Rached HORCHANI	
M Kamel LOUHAICHI *	
M Abdelaziz RASSAA **	
M Mehdi TAMARZISTE *	

* Membre du comité permanent d'Audit Interne

** Membre du comité des risques

*** Membre du comité exécutif de crédit

**** Membre du comité des rémunérations

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conformité avec les dispositions de la circulaire de la BCT n°2011-06 portant renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit, les comités composés de membres du conseil d'administration assistent ce dernier dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance

Les comités doivent, à ce titre

- Analyser en profondeur les questions techniques qui relèvent de leurs attributions
- Rendre compte de leurs travaux régulièrement au conseil qui conserve, en dernier ressort, la responsabilité générale des missions qui leurs sont confiées
- Informers le conseil de tout événement susceptible de porter préjudice à l'activité de l'établissement Soumettre au conseil, à l'occasion de la tenue de la réunion relative à l'examen des états financiers annuels de l'établissement, un rapport annuel détaillé sur leurs activités

Les comités peuvent, lorsqu'ils jugent nécessaire, proposer au conseil de faire entreprendre par l'organe de direction toute mission ou enquête

a) Le Comité Exécutif de Crédit :

Le comité exécutif de crédit est chargé notamment d'examiner l'activité de financement de l'établissement. A ce titre, il approuve à l'avance tous les engagements en leasing dépassant 7,5% des fonds propres de base de la société. La direction générale est autorisée à reconstituer les approbations accordées par le comité et remboursées d'un égal montant. Le comité donne son avis au conseil sur certaines catégories de crédit notamment

- Les crédits de restructuration dont le montant et la durée dépassent les limites fixées par le conseil
- Les crédits qui entraîneraient un dépassement par rapport au seuil fixé par le comité des risques
- Les crédits accordés, restructurés ou radiés au bénéfice des parties liées au sens de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 du code des sociétés commerciales
- Les crédits accordés aux clients classés au sens de la circulaire BCT n° 91-24

b) Le Comité Permanent d'Audit Interne :

Le comité permanent d'audit veille au respect par la société de la mise en place de systèmes de contrôle interne performants de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacités, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Il est notamment appelé à

- Procéder à la vérification de la clarté des informations fournies et à l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques
- Examiner les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevés par les différentes structures et l'adoption des mesures correctrices

- Contrôler et coordonner les activités de la structure d'audit interne et des autres structures de l'établissement chargés des missions de contrôle
- Donner son avis sur la désignation du responsable de la structure chargée de l'audit interne, des auditeurs internes ainsi que de leur promotion et de leur rémunération
- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et/ou des auditeurs externes et donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles
- Veiller à ce que la structure d'audit interne soit dotée des moyens humains et logistiques pour s'acquitter efficacement de sa mission

c) Le Comité des Risques :

Le comité des risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtés en la matière. Il est chargé d'assister le conseil notamment dans

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels ,
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques ,
- Le contrôle du respect par l'organe de direction de la stratégie de gestion des risques arrêtée ,
- L'analyse de l'exposition de l'établissement à tous les risques y compris le risque de crédit, de marché, de liquidité et le risque opérationnel et la conformité de l'exposition à la stratégie arrêtée en la matière ,
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement ,
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du conseil ,
- L'approbation des plans de continuité d'activité ,
- La désignation du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que de sa rémunération , et
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédit dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements

d) Le Comité des Rémunérations

Le comité des rémunérations assiste le conseil d'administration pour la nomination des membres de l'organe de direction et les responsables de l'encadrement supérieur et la fixation de leur rémunération

LE TITRE EN BOURSE

Après le passage au vert entamé en 2014, l'année 2015 a marqué un retournement de tendance pour le marché actions qui a vu son indice phare se replier de 1% à 5 042,16 points

Dans ce contexte, le titre Tunisie Leasing a baissé de 14,9%, contrebalançant la bonne performance affichée une année auparavant (+11,6%)

Les échanges globaux d'actions sur le titre ont porté sur un volume de 3,9 MDT contre 24,5 MDT en 2014

Le titre s'échange actuellement à 17,000 DT (à la date du 13 Mai 2016), soit un Yield de 5,9%

RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Au cours de l'exercice 2015, la société n'a effectué aucune opération sur son propre titre

AFFECTATION DES RESULTATS

Rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social ,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ,
- La réserve spéciale de réinvestissement ,
- Les réserves et les fonds dont la constitution et l'affectation sont décidées par l'Assemblée Générale

Tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois dernières années
(exprime en dinars tunisiens)

	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Reserve affectée à l'augmentation du capital	Reserve légale	Autres réserves	Reserves pour Reinvestissements	Resultats reportés	Resultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Decembre 2012 Avant Affectation	35 000 000	22 500 000	990 155	-	3 500 000	3 776 843	6 992 000	14 793 245	11 457 434	99 009 677
Affectations approuvées par l'A G O du 04/06/2013 Dividendes versés sur le bénéfice de 2012					650 000		2 500 000	8 307 434 (7 000 000)	(11 457 434)	0 (7 000 000)
Solde au 31 Decembre 2012 Apres Affectation	35 000 000	22 500 000	990 155	-	4 150 000	3 776 843	9 492 000	16 100 679	-	92 009 677
Augmentation de capital par apport en numéraire, approuvée par L'A G E du 04/10/2012 Augmentation de capital par incorporation de réserves, approuvée par L'A G E du 04/10/2012 Resultat au 31 decembre 2013	5 000 000 1 500 000	17 000 000		3 500 000				(5 000 000)	9 269 058	22 000 000 0 9 269 058
Solde au 31 Decembre 2013 Avant Affectation	41 500 000	39 500 000	990 155	3 500 000	4 150 000	3 776 843	9 492 000	11 100 679	9 269 058	123 278 735
Affectations approuvées par l'A G O du 05/06/2014 Dividendes versés sur le bénéfice de 2013 Reserve speciale de reinvestissement devenue libre					150 000		2 203 125 (533 600)	6 915 933 (8 300 000) 533 600	(9 269 058)	0 (8 300 000) 0
Solde au 31 Decembre 2013 Apres Affectation	41 500 000	39 500 000	990 155	3 500 000	4 300 000	3 776 843	11 161 525	10 250 212	-	114 978 735
Augmentation de capital par incorporation de réserves, approuvée par L'A G E du 04/10/2012 Resultat au 31 decembre 2014	1 500 000			(1 500 000)					11 732 781	0 11 732 781
Solde au 31 Decembre 2014 Avant Affectation	43 000 000	39 500 000	990 155	2 000 000	4 300 000	3 776 843	11 161 525	10 250 212	11 732 781	126 711 516
Affectations approuvées par l'A G O du 04/06/2015 Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					200 000		2 000 000	9 532 781 (8 600 000)	(11 732 781)	0 (8 600 000)
Solde au 31 Decembre 2014 Apres Affectation	43 000 000	39 500 000	990 155	2 000 000	4 500 000	3 776 843	13 161 525	11 182 993	-	118 111 516
Augmentation de capital par incorporation de réserves, approuvée par L'A G E du 04/10/2012 Resultat au 31 decembre 2014	2 000 000			(2 000 000)					9 499 371	9 499 371
Solde au 31 Decembre 2015 Avant Affectation	45 000 000	39 500 000	990 155	0	4 500 000	3 776 843	13 161 525	11 182 993	9 499 371	127 610 887
Affectations approuvées par l'A G O du 07/06/2016 Reintegration prime d'émission Dividendes versés sur le bénéfice de 2015 Reserve speciale de reinvestissement devenue libre		(6 324 788)			0		2 018 333 (1 025 000)	7 481 038 6 324 788 (9 000 000) 1 025 000	(9 499 371)	0 0 (9 000 000) 0
Solde au 31 Decembre 2015 Apres Affectation	45 000 000	33 175 212	990 155	0	4 500 000	3 776 843	14 154 858	17 013 819	-	118 610 887

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

En 2015, L'attention des ressources humaines s'est portée sur le développement des compétences et l'évolution professionnelle en favorisant la mobilité interne et la formation

Évolution de l'effectif,

L'effectif total s'est stabilisé à 133 employés, le taux d'encadrement a atteint **83%** en 2015 et le taux de féminisation a progressé pour atteindre **29%** contre 25% en 2011.

L'effectif de TL se caractérise par une population assez jeune avec un âge moyen 40 ans 27% du personnel a moins de 35 ans et 73% moins de 45 ans

Par ailleurs, 55% de l'effectif a une ancienneté inférieure ou égale à 10 ans La structure des anciennetés ainsi que celle des âges reflète bien la politique de la société visant à recruter de jeunes diplômés et confirme une certaine stabilité des effectifs avec un niveau de turn-over assez faible (2,2 en 2015)

Fidélisation du personnel

La stabilité des effectifs est le résultat d'une politique de fidélisation et de motivation qui

- privilégie la mobilité interne et le développement des compétences par la formation,
- permet de récompenser les plus performants à travers son système d'intéressement,
- encourage l'actionnariat salarial en facilitant l'achat d'actions TUNISIE LEASING par le personnel dans le cadre de comptes épargne action (CEA)

Gestion de la formation

En 2015, le plan de formation a été élaboré autour de 4 axes principaux

- **Développer les compétences**
Dans le but d'offrir à l'ensemble des collaborateurs l'opportunité de développer leurs compétences, Tunisie Leasing a dispensé en 2015, 726 jours de formation à 116 collaborateurs soit une moyenne de 5,5 jours de formation par collaborateur et un taux de participation de 86%
- **Capitaliser les connaissances**
Tunisie Leasing a instauré un dispositif incitatif pour motiver les formateurs internes et encourager le partage des connaissances et le transfert des compétences Ainsi en 2015, 34 jours de formation ont été assurés par des compétences internes
- **Fédérer les équipes**
En 2015, une série d'ateliers de team building et de team coaching ont été organisés au profit des collaborateurs dans le but renforcer la cohésion et d'améliorer la communication interpersonnelle
- **Promouvoir la sécurité et le bien-être au travail**
En 2015, la société a poursuivi le programme initié en 2014 en
 - Gestion du Stress** 28 collaborateurs ont suivi chacun 12 heures de formation sur la gestion du stress
 - Premiers secours et lutte contre l'incendie** 67 collaborateurs dans les agences ont reçu chacun une formation d'une durée de 18 Heures sur les premiers secours et la lutte contre l'incendie
 - Action anti-tabagisme** Dans le cadre des activités du comité santé et de sécurité au travail, les membres du CSST, ont pris l'initiative d'instruire un programme pour accompagner le personnel souhaitant suivre un sevrage tabagique Une action de sensibilisation a eu lieu fin 2015 au siège et il est prévu de généraliser et déployer le programme en 2016

LE CONTROLE INTERNE :

Le système de Contrôle Interne de Tunisie Leasing est présenté à travers ses cinq composantes principales Environnement de contrôle, Evaluation des risques, Activités de contrôle, Information et communication et Activités de pilotage

Environnement de contrôle

L'instauration d'un environnement de transparence, de rigueur et d'intégrité demeure une des priorités de la société. A ce titre, Tunisie Leasing a depuis longtemps manifesté son engagement en faveur de l'intégrité et des valeurs éthiques en étant la première du secteur à adopter un code de déontologie. De même, un code de gouvernance visant à asseoir une gestion saine et prudente a été adoptée en 2014.

Le Conseil d'Administration, dans le cadre de sa mission, surveille la mise en place et le bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Pour ce faire, quatre comités institués en son sein et présentés plus haut dans ce rapport, l'assistent dans l'exécution de ses missions, notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance.

La direction générale, agissant sous la surveillance du Conseil, œuvre à étayer cet environnement de contrôle propice en définissant les structures, les rattachements ainsi que les pouvoirs et les responsabilités, en s'engageant à former des collaborateurs compétents.

Evaluation des risques

Le Comité des Risques assiste le Conseil dans la conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels. A ce titre, une cartographie des principaux risques auxquels Tunisie Leasing est exposée a été dressée, elle fait l'objet d'un suivi permanent et de mises à jour périodiques validées par ledit Comité. Le risque opérationnel, jugé significatif, est suivi distinctement par les différentes unités de contrôle de la société. Une cartographie spécifique détaillant tous les « Work-Flow » métier, lui a été réservée.

Le Comité Permanent d'Audit Interne, quant à lui, est en charge de l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesures, de surveillance et de maîtrise des risques.

Activités de contrôle

Tunisie Leasing a mis en place des processus de contrôle tendant à ramener les risques à des niveaux acceptables.

Ainsi les activités de contrôle au sein de Tunisie Leasing se présentent comme suit :

- Un Contrôle Périodique composé par l'audit interne et l'audit externe
- Un Contrôle Permanent composé de
 - o Une Cellule de Contrôle Conformité
 - o Une Cellule de Contrôle Permanent Production
 - o Une Cellule de Contrôle des Risques
- Un Contrôle Hiérarchique à tous les niveaux, basé sur une structure documentaire (manuels de procédures, notes internes, Etc) Aussi, des autocontrôles et des contrôles réciproques imbriqués au niveau du progiciel de gestion intégrée ont-ils été mis en place particulièrement au niveau des processus métiers.

Information et communication

Tunisie Leasing veille à ce que des informations fiables et pertinentes soient générées et communiquées pour le bon fonctionnement des autres composantes du contrôle interne. A ce titre, une structure documentaire formalisée est mise en place, se basant sur des manuels de procédures, des notes de services et des tableaux de bords et reportings quotidiens et périodiques. De même, le partage et la diffusion des données sont facilités par un système de messagerie électronique interne et d'un réseau local de partage.

L'exploitation de l'important potentiel informationnel offert par le Système d'Information CASSIOPAE est en perpétuel perfectionnement. De nouveaux états informatiques de contrôle (Business Object) sont régulièrement développés et diffusés.

Activités de pilotage

Les activités de pilotage reposent sur le système de reporting à la charge des organes de contrôle de Tunisie Leasing. Ces organes de contrôle rendent compte de leurs travaux et des faiblesses de contrôle interne relevées à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, à la direction générale et aux Comités du Conseil desquels ils dépendent. Au vu des faiblesses relevées, des plans d'actions portant les mesures correctives nécessaires sont mis en place et exécutés sous la supervision du management.

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2015

(exprime en dinars)

	31 décembre			31 décembre	
	2 015	2 014		2 015	2 014
ACTIFS			PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
			PASSIFS		
Liquidités et équivalents de liquidités	674 155	3 878 802	Emprunts et ressources spéciales		
			Concours bancaires	15 227 471	230 664
Créances sur la clientèle			Emprunts et dettes rattachées	499 850 317	471 875 842
Créances de leasing Encours Financiers	611 603 085	577 386 933	Total Emprunts et ressources spéciales	515 077 788	472 106 506
Moins provisions	(19 195 922)	(17 400 399)			
	592 407 163	559 986 534	Autres Passifs		
Créances de leasing Impayés	24 906 803	24 655 951	Dettes envers la clientèle	13 504 841	12 905 110
Moins provisions	(16 370 180)	(15 724 494)	Fournisseurs et comptes rattachés	31 339 657	23 340 176
	8 536 623	8 931 457	Provisions pour passifs et charges	1 481 771	1 181 771
Intérêts constatés d'avance	(3 316 513)	(3 218 886)	Autres	5 577 440	6 462 576
Total des créances sur la clientèle	597 627 273	565 699 105	Total des autres Passifs	51 903 709	43 889 633
Portefeuille titres de placement	364 442	979 445			
			CAPITAUX PROPRES		
Portefeuille d'investissement			Capital social	45 000 000	43 000 000
Portefeuille d'investissement brut	76 466 338	52 564 961	Reserves	61 928 523	61 728 523
Moins provisions	(625 199)	(1 268 216)	Resultat reportés	11 182 994	10 250 212
Total Portefeuille d'investissement	75 841 139	51 296 745	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	118 111 517	114 978 735
Valeurs immobilisées			Resultat de la période	9 499 371	11 732 781
Immobilisations incorporelles	6 502 383	5 938 324	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	127 610 888	126 711 516
Moins amortissements	(5 115 030)	(4 415 967)			
	1 387 353	1 522 356			
Immobilisations corporelles	13 660 816	14 592 067	TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	694 592 385	642 707 655
Moins amortissements	(4 017 421)	(4 813 306)			
	9 643 395	9 778 761			
Total des valeurs immobilisées	11 030 748	11 301 117			
Autres actifs	9 054 628	9 552 440			
TOTAL DES ACTIFS	694 592 385	642 707 655			

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2015
(exprimé en dinars)

	31 décembre	
	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Intérêts de credit bail	55 472 715	52 409 250
Variation des produits réservés	(202 484)	(557 072)
<u>Total du revenu de leasing</u>	55 270 231	51 852 178
Autres produits d'exploitation	1 546 949	997 292 (*)
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	56 817 180	52 849 470 (*)
CHARGES FINANCIERES NETTES	(33 117 233)	(30 279 995)
PRODUITS DES PLACEMENTS	5 933 145	6 602 336
PRODUIT NET	29 633 092	29 171 811
Charges de personnel	(8 437 642)	(7 505 234)
Autres charges d'exploitation	(4 867 982)	(4 711 648) (*)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	(3 504 738)	(888 792)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	534 817	25 470
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	(1 476 935)	(1 316 881)
Dotations aux provisions pour risques divers	(458 986)	20 147
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 421 626	14 794 873
Autres gains ordinaires	746 801	542 368
Autres pertes ordinaires	(3 312)	(470 228)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	12 165 115	14 867 013
Reprises sur provisions pour impôt différé	51 914	51 914
Impôt sur les bénéfices	(2 717 658)	(3 186 145)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	9 499 371	11 732 781
Résultat par action	1,055	1,304

* Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2015
(Montants exprimés en dinars)

	31 décembre	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>
PASSIFS EVENTUELS	12 447 631	5 698 124
Cautions, avals et autres garanties données (TF) CITIBANK	10 750 000	2 000 000
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD) AB	1 657 194	3 185 860
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD) ATB	40 437	512 264
ENGAGEMENTS DONNES	27 801 683	24 312 774
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	23 833 931	18 245 903
Engagements sur titres (participations non libérées AFC)	2 500 000	3 750 000
Engagements sur titres (participations non libérées FCPR TUNINVEST CROISSANCE)	1 467 752	2 316 871
ENGAGEMENTS RECUS	99 521 370	83 894 439
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	6 394 957	2 020 106
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	350 056	419 154
Intérêt à échoir sur Contrats Actifs	92 776 357	81 455 179
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	28 089 931	2 240 378
Engagements sur Titres MLA (Contrat de Portages)	882 931 (*)	2 240 378
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés	27 207 000	-

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre T unisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de T unisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algerie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de T unisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes MLA souscrites pour le compte de T unisie Leasing viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

T unisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT. Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 se sont élevés à 4 412 926 DT et imputés à concurrence de 3 948 313 DT sur l'encours du portage. Le reliquat, soit 464 614 DT a servi pour le règlement des intérêts de portage.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprime en dinars)

	31 de cembre	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Flux de tresorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	386 992 583	374 464 311
Decassements pour financement de contrats de leasing	(349 299 738)	(324 182 099)
Sommes versees aux fournisseurs et au personnel	(13 385 326)	(13 438 409) (*)
Interêts payés	(32 729 419)	(27 572 544)
Impôts et taxes payes	(13 927 923)	(10 944 765)
Autres flux de tresorerie	9 940 151	6 340 881 (*)
	<u>(12 409 672)</u>	<u>4 667 375</u>
Flux de tresorerie provenant de (affectes a) l'exploitation		
Flux de trésorerie lies aux activites d'investissement		
Decassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 258 365)	(1 075 061)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	90 536	16 550
Decassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financieres	(25 583 776)	(4 008 575)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financieres	1 919 427	1 248 327
	<u>(24 832 178)</u>	<u>(3 818 759)</u>
Flux de tresorerie provenant des (affectes aux) activites d'investissement		
Flux de trésorerie lies aux activites de financement		
Dividendes et autres distributions	(8 598 243)	(8 297 590)
Encaissements provenant des emprunts	290 410 000	347 394 514
Remboursement d'emprunts	(266 271 361)	(318 213 245)
Flux lies au financement a court terme	3 500 000	(10 000 000)
	<u>19 040 396</u>	<u>10 883 680</u>
Flux de tresorerie provenant des (affectes aux) activites de financement		
	<u>(18 201 454)</u>	<u>11 732 295</u>
Variation de tresorerie		
Liquidites et equivalents de liquidités en debut de periode	3 648 138	(8 084 157)
Liquidites et equivalents de liquidités en fin de période	(14 553 316)	3 648 138

* Chiffres retraites pour les besoins de la comparabilite

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2015

Messieurs les Actionnaires de TUNISIE LEASING

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 02 Juin 2015, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Tunisie Leasing » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 694 592 385 DT et un bénéfice net de 9 499 371 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans

l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « Tunisie Leasing » sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2010, 2011 et 2012 et ayant abouti à la notification d'un redressement d'un montant de **1 915 KDT**.

La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

Une deuxième réponse à la notification de l'administration fiscale a été envoyée aux autorités de contrôle en Juin 2015. Aucune suite ne lui a été réservée par l'administration fiscale.

La société a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant cette question.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états

financiers

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur

Tunis, le 28 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2015

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006 et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2015

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants):

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice 2015

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants):

Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2015

- 1 Le contrat de bail conclu en 2003 avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par Tunisie Leasing en 2012, ayant pris fin le 30 avril 2014. Tunisie Leasing a conclu avec Tunisie Factoring un contrat de location du siège social en vertu duquel elle met à la disposition de TF une partie du rez de chaussée, le 3^{ème} étage et une partie du 4^{ème} étage du local situé au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – Tunis et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 114 546 DT payable semestriellement et majoré de 5% le 1^{er} janvier de chaque année

Cette location est consentie pour une période d'un an commençant le premier mai 2014, elle est renouvelable d'année en année par tacite reconduction

Tunisie Leasing a facturé à Tunisie Factoring le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, télécom, eau et électricité) pour un montant de 234 581 DT au titre de l'exercice 2015

- 2 Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring, dans laquelle Tunisie Leasing détient directement 93 34% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers

Au 31 décembre 2015, l'encours des cautions données, s'élève à 10 750 000 DT

- 3 Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing a autorisé l'octroi de caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, détenue à hauteur de 99,44%, et ce au titre de financements contractés auprès de l'AMEN BANK et de l'ATB Lesdites cautions se détaillent comme suit

Banque bénéficiaire	Montant du prêt	Date d'autorisation du CA de Tunisie Leasing
AMEN BANK	1 000 000	30-août-12
AMEN BANK	500 000	23-avr-13
AMEN BANK	2 000 000	23-avr-13
AMEN BANK	2 000 000	26-déc-13
Arab Tunisian Bank (ATB)	500 000	30-août-12
Arab Tunisian Bank (ATB)	500 000	23-avr-13
Arab Tunisian Bank (ATB)	420 000	22-avr-14

Au 31 décembre 2015, les encours de ces cautions données au profit de l'AMEN BANK et l'ATB s'élèvent respectivement à 1 657 194 DT et 40 437 DT Lesdites cautions ne sont pas rémunérées

- 4 Tunisie Leasing a conclu en date du 2 mai 2006 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA) une convention d'assistance technique Cette dernière a été reconduite et ses conditions actualisées par les avenants n°1 du 18 novembre 2008, n°2 du 24 mars 2010, n°3 du 28 juin 2012, n° 4 du 8 avril 2013

Un cinquième avenant a été signé le 31 mars 2015 et autorisé par le conseil d'administration réuni le 25 août 2015 En vertu de cet avenant, les honoraires annuels de Tunisie Leasing pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 € en hors taxes et impôts et correspondant à un budget de 600 jours/ hommes

Les prestations facturées au titre de l'exercice 2015, s'élèvent à 526 478 DT

- 5 Tunisie Leasing et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 se sont élevés à 4 412 926 DT et imputés à concurrence de 3 948 313 DT sur l'encours du portage Le reliquat, soit 464 614 DT a servi pour le règlement des intérêts de portage

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009

- 6 Tunisie Leasing a conclu en Août 2011 une convention de participation aux frais du siège avec la société PGI Holding

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister Tunisie Leasing dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 000 DT hors taxes. Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2015 s'élève à 150 000 DT (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 décembre 2015.

- 7 Le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a autorisé la société à céder 5% du capital de Tunisie Valeurs au profit des cadres clefs de cette dernière et ce, afin de renforcer le système de stock option mis en place depuis 2008. La valorisation de Tunisie Valeurs a été estimée à 15 millions de dinars et ce, sur la base d'une étude indépendante effectuée par un administrateur en 2011.

En 2015, Tunisie Leasing a cédé 1 432 actions de Tunisie Valeurs pour une valeur totale de 214 800 DT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit.

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunération réuni en Avril 2014 et en Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012 Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunération réuni en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012 Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction au profit du directeur général
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les obligations et engagements de Tunisie Leasing envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit

	<u>P.C.A</u>		<u>D.G</u>		<u>D.G.A</u>		<u>Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme								
Rémunérations brutes	250 000		187 000		97 067			
Provision pour congés payés			17 829	162 947	15 042	45 196		
Avantages en nature	46 956		36 953		6 118			
Jetons de présence et autres							131 760	86 760
Avantages postérieurs à l'emploi								
Total	296 956		241 782	162 947	118 227	45 196	131 760	86 760

- (1) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle Cet engagement est couvert par une police d'assurance

Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de Tunisie Leasing, se détaillent comme suit

- Des jetons de présence servis par la filiale Maghreb Leasing Algérie au Directeur Général pour 6 339 DT (l'équivalent de 300 000 Dinars Algérien)
 - Des jetons de présence servis par la filiale Tunisie Factoring au Directeur Général Adjoint pour 4 000 DT
 - Le salaire du Directeur Général Adjoint est pris en charge à hauteur de 80% par la société GIEFCA (filiale du groupe Alios Finance) à partir du mois de juin 2015
- La quote-part au titre de l'exercice 2015 s'élève à 84 933 DT

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 28 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

ADDENDUM :

Le Directeur Général et le Directeur général Adjoint ont produit une lettre au Président du Comité des rémunérations indiquant que la politique de la société en matière de congés payés les limite à deux mois

De ce fait, le Passif au titre des droits aux congés payés passera de 162 947 dinars à 36 496 dinars pour le Directeur général et de 45 196 dinars à 35 520 dinars pour le Directeur Général Adjoint

BILAN CONSOLIDE AU 31 Décembre 2015
(exprime en dinars)

	31-déc			31-déc	
	2015	2014		2015	2014
ACTIFS			CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Liquidités et équivalent de liquidités	94 886 000	15 874 557	PASSIFS		
Créance sur la clientèle			Emprunts et ressources spéciales		
Créances de leasing encours financier	1 188 761 835	772 545 415	Concours bancaires	71 566 178	17 864 457
Moins provisions	(50 814 114)	(19 395 748)	Emprunts et dettes rattachées	1 098 197 374	617 705 917
	1 137 947 721	753 149 667	Total Emprunts et ressources spéciales	1 169 763 552	635 570 374
Créances de leasing Impayées	201 814 591	29 661 494	Autres Passifs		
Moins provisions	(54 618 555)	(18 482 462)	Fournisseurs et comptes rattachés	81 709 908	25 189 864
	147 196 036	11 179 032	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	30 457 233	41 149 836
interêts constatés d'avance	(5 499 917)	(5 619 206)	Provisions pour passifs et charges	10 915 031	5 014 421
	1 279 643 840	758 709 493	Passifs impôts différés	3 957 586	1 048 341
Total des créances sur la clientèle			Dettes envers la clientèle	58 936 057	21 627 352
Acheteurs factures	120 935 224	126 704 117	Autres passifs	45 706 509	20 081 379
Moins provisions	(5 023 975)	(5 153 774)			
	115 911 249	121 550 343			
Portefeuille titres de placement	747 401	3 429 445			
Portefeuille d'investissement					
Titres mis en équivalence	9 347 527	8 044 592			
Autres immobilisations financières	30 997 663	29 393 649			
Moins provisions	(625 200)	(1 268 216)			
Total portefeuille d'investissement	39 719 990	36 170 025			
Valeurs immobilisées					
Immobilisations incorporelles	28 829 524	14 102 000			
Moins amortissements	(17 837 767)	(9 594 588)			
	10 991 757	4 507 411			
Immobilisations utilisées par la société	75 707 527	48 604 545			
Moins amortissements	(34 145 869)	(16 734 901)			
	41 561 658	31 869 644			
Total des valeurs immobilisées	52 553 415	36 377 056			
Actifs d'impôts différés	6 041 540	1 040 685			
Autres actifs	115 349 288	18 651 694			
TOTAL DES ACTIFS	1 704 852 723	991 803 297			
			CAPITAUX PROPRES		
			Capital social	45 000 000	43 000 000
			Reserves consolidées	99 435 262	98 328 879
			Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	144 435 262	141 328 879
			Résultat consolidé	14 187 916	14 560 067
			TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	158 623 178	155 888 946
			INTERETS MINORITAIRES	144 783 669	86 232 785
			TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	303 406 847	242 121 731
			TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	1 704 852 723	991 803 297

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2015
(exprime en dinars)

	<u>31-déc 2015</u>	<u>31-déc 2014</u>
Revenu de credit bail	162 537 851	87 427 979
Variation des produits reserves		
Revenu du factoring	13 357 621	12 431 570
Revenu des opérations de location longue durée	16 410 241	10 246 922
Autres produits d'exploitation	7 081 099	997 292 (*)
<u>Total des Produits d'exploitations</u>	<u>199 386 812</u>	<u>111 103 763</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	(79 250 282)	(40 575 599)
Coût des opérations de location longue durée	(6 349 148)	(5 855 107)
PRODUITS DES PLACEMENTS	554 741	643 933
PRODUIT NET	<u>114 342 123</u>	<u>65 316 990</u>
Charges de personnel	(32 749 348)	(14 076 085)
Autres charges d'exploitation	(27 051 550)	(10 865 838) (*)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et resultat des creances radiees	(13 206 583)	(2 939 165)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(6 833 940)	(3 174 968)
Dotations aux provisions pour risques divers	(3 578 307)	(203 483)
RESULTAT D'EXPLOITATION	<u>30 922 395</u>	<u>34 057 451</u>
Autres gains ordinaires	790 819	434 244
Autres pertes ordinaires	(13 889)	(489 174)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES	<u>31 699 325</u>	<u>34 002 520</u>
Impôts differes	71 683	431 425
Impôts exigibles	(9 902 334)	(9 805 469)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	<u>21 868 674</u>	<u>24 628 477</u>
Quote-part dans le resultat des societes mises en équivalence	2 737 738	1 478 122
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	<u>24 606 412</u>	<u>26 106 599</u>
Part revenant aux interets minoritaires	(10 418 496)	(11 546 532)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE	<u>14 187 916</u>	<u>14 560 067</u>
Resultat par action	1,576	1,618

* Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(exprime en dinar tunisien)

	<u>2015</u>	<u>31-dec</u> <u>2014</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	591 084 988	598 940 776
Encaissements reçus des acheteurs factorés	350 452 437	321 543 518
Financements des adhérents	(341 594 644)	(312 299 872)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(17 949 578)	(17 810 841) (*)
Intérêts payés	(40 943 504)	(34 994 658)
Impôts et taxes payés	(44 991 413)	(44 214 184)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(492 424 065)	(497 403 588)
Autres flux de trésorerie	5 929 573	(6 093 595) (*)
	<u>9 563 793</u>	<u>7 667 555</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8 615 997)	(13 049 989)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 067 117	3 061 583
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(66 743 118)	(4 222 909)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	1 938 162	1 521 409
	<u>(68 353 836)</u>	<u>(12 689 906)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'action	41 114 364	-
Dividendes et autres distributions	(17 648 242)	(14 551 188)
Encaissements provenant des emprunts	375 663 752	428 646 216
Remboursement d'emprunts	(318 297 888)	(378 217 934)
Flux liés au financement à court terme	3 738 366	(26 422 506)
	<u>84 570 353</u>	<u>9 454 588</u>
Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>0</u>	<u>(56 061)</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>(470 589)</u>	<u>83 871</u>
Variation de trésorerie	<u><u>25 309 722</u></u>	<u><u>4 460 047</u></u>
Tresorerie au debut de l'exercice	(1 989 900)	(6 449 947)
Tresorerie a la clôture de l'exercice	23 319 822	(1 989 900)

* Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

Etat des engagements hors bilan consolidé
Exercice clos le 31 Décembre 2015
(Montants exprimés en dinars)

	31 décembre	
	2 015	2 014
ENGAGEMENTS DONNES	81 108 852	89 923 379
Engagements de financement en faveur de la clientèle	76 581 100	83 918 579
Engagements sur titres	4 527 752	6 004 800
ENGAGEMENTS RECUS	146 270 078	139 116 025
Garanties reçues	16 765 781	16 155 937
Intérêts à échoir sur contrats actifs	129 504 297	122 960 088
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	12 533 333	75 898 199
Emprunts extérieurs	12 533 333	75 898 199

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 1 704 852 723 DT et un résultat consolidé de 14 187 916 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Tunisie Leasing comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction du groupe est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2010, 2011 et 2012 et ayant abouti à la notification d'un redressement d'un montant de **1 915 KDT**

La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société

Une deuxième réponse à la notification de l'administration fiscale a été envoyée aux autorités de contrôle en Juin 2015. Aucune suite ne lui a été réservée par l'administration fiscale

La société a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement

Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant cette question

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2015

Tunis, le 28 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE